



Information aux porteurs du FCP Constance Be World

Mise à disposition sur www.constance-associes.fr le 23 octobre 2023

Le FCP Constance Be World et son prospectus vont connaître les changements suivants au 27 octobre 2023 qui ne constituent pas une mutation, et nous vous invitons en particulier à consulter le prospectus modifié et ses annexes pour plus de détails :

- Ajout du disclaimer relatif à l'article 7 du règlement européen Taxonomie 2020/852 ;
- Mise à jour du paragraphe relatif à la date et à la périodicité de calcul de la valeur liquidative, en ajoutant les liens internet vers les calendriers des jours de fermeture des marchés NYSE, NASDAQ, TSX et Euronext Paris ;
- Mise à jour des commissions de mouvement ;
- Mise à jour de l'annexe précontractuelle accompagnant le prospectus conformément aux exigences du Règlement délégué (UE) 2022/1288, par sa mise en forme conformément au modèle proposé par ledit règlement.